

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
Canton de CHEVREUSE  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation  
**2/04/2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Date d'affichage de convocation  
**2/04/2025**

Le 9 avril 2025,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,  
Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 1er avril 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Présents : 9

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL

Votants : 9

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Annick BOKAN, Marc CONGARD, Evelyne COURTECUISSÉ, Nathalie SENU, Jean-Marie THEBAULT

Date de la séance :

**9 avril 2025**

Objet :

**Aide facultative n°13/2025**

**Aide financière  
Facture d'activités  
périscolaires**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**REFUSE** à Madame \_\_\_\_\_ domiciliée à Magny-les-Hameaux :  
\_\_\_\_\_, une aide financière, pour prendre en charge une facture d'activités périscolaires pour un montant de 234,92 €, au motif que la demanderesse avait inscrit ses enfants sur des vacances scolaires et qu'ils ne sont pas venus au centre de loisirs.

Cette délibération est adoptée à l'**unanimité**.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le :

Certifié exécutoire le :

Le Président du C.C.A.S

**Bertrand HOUILLON**



Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20250422-DCCAS250409A13B-DE  
Date de télétransmission : 22/04/2025  
Date de réception préfecture : 22/04/2025